Réforme de l'apprentissage : une menace pour les centres de formation d'apprentis ruraux?



Partager

29/03/2018 | Emilie Zapalski





EMPLOI - FORMATION



Le projet de loi sur la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance-chômage devrait être présenté en conseil des ministres fin avril, pour une discussion parlementaire à partir du mois de juin. Les régions craignent que les nouvelles mesures en matière d'apprentissage aient des conséquences néfastes sur les centres de formation d'apprentis (CFA) situés en zone rurale, mais aussi sur ceux dont les domaines de formation sont en déficit d'image ou rares.

En 2016, la France compte plus de 1.200 centres de formation d'apprentis (CFA), tous secteurs confondus. Si les régions ont dû accepter la nouvelle donne de l'apprentissage imposée par le gouvernement dans le cadre de sa réforme (transfert de la compétence aux branches professionnelles, financement au contrat), elles ne désarment pas sur les risques que représente cette réforme pour les CFA des zones rurales. Pour Régions de France, ils sont élevés. "Les premières estimations sont particulièrement inquiétantes et nous laissent penser que l'impact sera relativement fort, insiste ainsi l'association, le maillage territorial de l'apprentissage est en danger, tout comme l'avenir de certains métiers rares".

Le constat est partagé au niveau local. "Il faudra être un gros établissement pour pouvoir tourner", précise à Localtis Stéphanie Pernod Beaudon, vice-présidente de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) déléguée à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Or les zones rurales comptent bon nombre de petits CFA. Sur les 84 CFA que compte la région Aura, 40 seront en grande difficulté dès la mise en place de la réforme, d'après la vice-présidente, et des CFA entiers peuvent fermer.

Des inégalités sociales

Entre les différentes sections de CFA existantes, ce sont "les formations en déficit d'image au niveau de l'orientation qui sont les plus exposées", précise pour sa part Emmanuelle Gazel, viceprésidente de la région Occitanie en charge de la formation et de l'apprentissage, comme par exemple l'artisanat, le commerce, l'agriculture et les métiers de bouche (boucherie, boulangerie etc.). Même constat en Normandie, où 44 CFA sur 67 seraient menacés.

Outre l'impact sur les CFA, la réforme risque aussi d'avoir des conséquences sur les jeunes apprentis. Notamment ceux qui étudient dans les zones éloignées des métropoles et des grandes villes. "Dans les villes, il y a plus de jeunes et d'employeurs. Ce n'est pas le cas en milieu rural", précise Emmanuelle Gazel.

Autre risque : le décrochage scolaire. "Les jeunes ne pourront pas accéder à une qualification car elle ne sera plus disponible sur leur territoire", affirme la vice-présidente d'Occitanie. La région Aura estime même qu'il pourrait y avoir de fortes inégalités sociales. "Une famille aisée pourra envoyer son enfant dans la grande ville d'à-côté, ce qui ne sera pas le cas pour une famille au revenu plus modeste, assure Stéphanie Pernod Beaudon.

Enfin la situation risque d'être très difficile en outre-mer. Dans ces territoires, les jeunes pâtissent de taux de chômage proches de 50%.